# FORMATION « REFERENT HARCELEMENT MORAL ET SEXUEL- AGISSEMENTS SEXITES »



(1 **JOUR-7H**)

(version I er décembre 2022)

**Pré-requis :** Un temps d'échange avec la Direction / DRH sur les missions et postures attendues de la part des référents CSE et des référents société, en lien avec celles des membres du CSE et de la CSSCT, pour ajuster le programme et les modalités d'animation au plus près du besoin

# **Objectifs**

## A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de

- Restituer le cadre juridique et les obligations de chacun dans la lutte contre le harcèlement
- Identifier ses missions, prérogatives et modalités de fonctionnement en tant que référent auprès des différents acteurs de l'entreprise
- Appréhender les différentes notions de harcèlement (moral, sexuel), du sexisme et leurs conséquences
- Reconnaître les signaux faibles et situations de harcèlement pour alerter et prévenir à bon escient
- Se positionner comme un interlocuteur privilégié à l'écoute des salariés, sans jugement ni partialité, pour les accompagner dans la remontée de leur problématique et les orienter vers les acteurs en charge d'y remédier

#### **Public**

- Elus CSE, CSSCT, Référents harcèlements CSE et société, Représentant de proximité, Dirigeants, Professionnels RH, Manager
- Possibilité de « formations communes » Direction CSE Référent

#### Méthodes mobilisées

- Selon le process « Appel, Apport, Ancrage »
- \*\* 80% cas pratiques (ateliers, vidéos, quizz, ludopédagogie, jeux de rôles, supports INTEFP...) 20% apports théoriques ; des échanges autour de situations rencontrées par les participants ; exploitation de vidéos INRS/ANACT et autres adaptées aux secteurs d'activité concernés
- Une actualisation temps réel de la formation en fonction de l'actualité notamment législative et sociale

**Modalités d'évaluation :** évaluation des acquis en début et fin de formation (quizz de positionnement), et tout au long de la formation (QCM, jeux, mises en situation avant apports)

#### Modalités, délais d'accès et tarifs

- Nos formations étant réalisées sur-mesure, nous programmerons les dates en fonction de vos contraintes et de nos disponibilités et vous adresserons un devis après étude de vos besoins
- Nous consulter pour toute question relative à l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap pour envisager les possibilités d'adaptation

**Nos références :** plus de 200p formées/an (élus du CSE/CSSCT, référents harcèlement, équipes RH, managers)

## **Programme**

**Préambule :** rappel de l'obligation générale de l'employeur en matière de prevention de la santé, de la sécurité et des conditions de travail (exercices à trou pour revisiter les fondamentaux)

## lère partie : Le harcèlement moral au travail, de quoi parle t'on?

- Arrêt sur image : où en est-on en France ?
- De quoi parle t'on ? ce qu'il est et ce qu'il n'est pas (exploitation de vidéos, quizz d'évaluation de situations de harcèlement, ou pas)
- Le cadre juridique : obligation de l'employeur, sanctions (analyse de vidéos, restitution et apports)

# 2ème partie: Harcèlement sexuel et agissements sexistes au travail

- Etat des lieux
- Définitions (analyse de vidéos, échanges, apports) :
  - Le harcèlement sexuel, ce qu'il est et ce qu'il n'est pas
  - Le sexisme ordinaire, les différents types d'agissements sexistes
  - Les agressions sexuelles, le viol
- Le cadre juridique : obligation de l'employeur, sanctions

# 3ème partie: Les points clefs pour agir et prévenir des situations de harcèlement

- Les actions concrètes de l'employeur
- Les prérogatives et modalités de fonctionnement du référent
- Les bonnes pratiques pour prévenir et agir (réflexions et travaux en sous-groupes pour élaborer et/ou optimiser ce qui est à construire ou améliorer dans son entreprise):
  - Le mode opératoire : que faire? comment signaler, orienter?
  - La posture : écoute et oreille attentive, dans l'empathie et le factuel (analyse de vidéos)

**Evaluation des acquis :** QCM de positionnement réalisé en début de formation reconduit – échanges et apports sur les écarts, régulation

#### Nos certifications

- MBTI Niveaux I et II, Praticien PNL, Wellscan (démarche 2.0 d'évaluation de la QVT et prévention des RPS)
- Référencement INTEFP (Institut National du Travail de l'Emploi et de la Formation) au« Formations communes au Dialogue social »





